



FSG Lutry la Riveraine – Informations importantes

Madame, Monsieur,
Cher·e gymnaste, athlète ou coureur/coureuse,

Votre enfant souhaite suivre un cours de gymnastique, d'athlétisme ou de course au sein de la FSG Lutry la Riveraine, et nous lui souhaitons la bienvenue !

L'inscription à la société est soumise à quelques points importants :

Pour l'enfant :

1. La présence au cours hebdomadaire est obligatoire, ceci dès la rentrée scolaire (fin août) jusqu'à la fin de l'année scolaire (fin juin). Par respect du groupe, merci d'être à l'heure.
2. Tenue de sport obligatoire (cheveux longs attachés) : habits de gym, chaussures de gym d'intérieur avec semelles non glissantes et claires, ou baskets d'extérieur pour le groupe "course"
3. La participation à la soirée annuelle de la société (ainsi qu'à la répétition générale) est OBLIGATOIRE, sauf contre indication ultérieure. Elle a généralement lieu en début d'année civile, plus d'infos suivront.
4. En étant inscrit chez Jeunesse & Sport, votre enfant peut être annoncé auprès de la Rega. Il bénéficie ainsi du statut de donateur Rega pendant les cours et les excursions organisés par la société, et est assuré en conséquence. Ceci n'engendre pas de frais supplémentaires. Pour une question de protection des données personnelles, nous devons vous demander votre accord. Vous trouverez toutes les informations ici:
https://www.rega.ch/fileadmin/seiteninhalt/PDFs/Partnerschaften/merkblatt_js_f_web.pdf

Pour les parents :

1. Accompagner son enfant sur les lieux de concours.
2. Paiement d'une cotisation annuelle (année scolaire).
3. Prise en charge des frais d'inscription aux concours, courses et autres compétitions.
4. Être présents à la soirée annuelle, moment clé pour la société. C'est un weekend où toute la société est réunie et présente son travail sur scène, devant vous. Votre présence ainsi que celle de votre enfant est donc indispensable au bon fonctionnement de la société.
5. En inscrivant votre enfant au sein de la Riveraine, vous reconnaissez le droit pour la société de procéder sans indemnité aucune à l'utilisation et à la publication de photographies de votre enfant dans des documents imprimés ou électroniques (site internet, réseaux sociaux, journaux locaux) dans le cadre de la société de gymnastique et/ou à projeter des séquences filmées lors de la soirée.



La cotisation se monte à Fr. 170.- par année scolaire pour les cours sans compétition, et à 190.- pour les cours "Agrès". Après 1 cours d'essai, la cotisation est due pour l'année scolaire. L'inscription de votre enfant est définitive à la réception du paiement et aucune démission ne sera prise en compte durant l'année en cours.

Pour les enfants (<16 ans) habitants hors des communes de Paudex et Lutry, un complément de 100.- par année scolaire sera demandé.

La société entre volontiers en matière concernant une aide financière éventuelle après qu'une demande spécifique ait été faite et sous réserve de discussion entre les parents et le comité.

Pour les groupes Agrès, nous demandons aux parents d'ajouter à la cotisation le forfait de 60.- qui couvrira les frais d'inscriptions aux compétitions et autres activités de l'année.

Pour la société :

La société fait partie de la Fédération Suisse de Gymnastique (FSG), ainsi que de l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique (ACVG), c'est pourquoi nous nous engageons à avoir des moniteurs et monitrices formés Jeunesse et Sport. Nous nous engageons également à mettre à disposition des infrastructures et du matériel adéquats pour nos cours.

Nous nous réjouissons de partager cette belle aventure avec vous et de vous compter parmi nous !

Tout complément d'information peut être obtenu par e-mail : lutry.lariveraine@gmail.com ou sur notre site internet <http://lariveraine.lutry.org/>

Dans l'attente d'accueillir votre enfant au sein de la Riveraine, nous vous adressons, Madame, Monsieur, cher-e gymnaste, athlète ou coureur/coureuse, nos salutations les meilleures.

Pour le Comité

Léa Baechtold
Coprésidente

Estelle Milliet
Coprésidente